



Année européenne du **vieillessement actif**
et de la **solidarité intergénérationnelle 2012**



L'Année européenne 2012 : une étape importante vers l'amélioration des conditions en faveur du vieillissement actif en France

Bruxelles, le 14 janvier 2012. L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012 s'est efforcée de sensibiliser les gens à ces sujets et a encouragé les actions visant à créer davantage et de meilleures opportunités permettant aux personnes âgées de demeurer actives et indépendantes. L'Année européenne avait également pour ambition de contribuer au développement d'une véritable solidarité réciproque entre les générations.

László Andor, Commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, a donné son avis personnel sur l'Année européenne 2012 lors de la conférence européenne de clôture qui s'est tenue à Nicosie (Chypre) le 10 décembre : *<< L'année a réussi à faire changer notre vision des personnes âgées et de leur contribution à l'économie et à la société. Alors que nous considérons avant comme problématique l'augmentation du nombre de personnes âgées, nous les voyons aujourd'hui comme une partie de la solution. L'Année européenne a changé la manière dont les gens parlent du vieillissement et a popularisé le concept de vieillissement actif dans de nombreux pays. Elle a poussé un large éventail de parties prenantes et d'individus, jeunes et âgés, à agir. Elle a donné lieu à des milliers de nouvelles initiatives et manifestations à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale. Elle a donné un nouvel élan à certaines initiatives politiques. >>.*

En France, l'Année européenne 2012 a entraîné également une forte mobilisation des autorités publiques, de villes et de régions, d'associations de citoyens seniors et d'organisations diverses de la société civile. Des centaines de nouvelles initiatives ont vu le jour et des événements ont été organisés. Parmi eux figurent la conférence d'ouverture de l'Année européenne, des événements en lien avec le projet generations@school, qui a fait intervenir des personnes âgées dans des classes d'école afin de rechercher avec les élèves les façons de construire une société meilleure pour les jeunes comme les seniors, les Prix de l'Année européenne 2012, qui ont récompensé des associations et des individus encourageant le vieillissement actif grâce à leurs activités, la Journée de la force senior, consacrée à la recherche de nouvelles manières d'impliquer les bénévoles seniors et de profiter au mieux de leurs contributions, et, enfin, la Conférence de clôture en France les 17 et 18 décembre.

Michèle Delaunay, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, a déclaré à l'occasion de la conférence de clôture en France : *<< L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle revêt une grande importance à nos yeux. En effet, l'une des priorités actuelles de notre gouvernement est de transformer les défis du vieillissement en opportunités. >>.*

La **France** a profité du nouvel élan politique suscité par l'Année européenne 2012 pour commencer l'élaboration d'une loi sur l'autonomie des personnes âgées, qui devrait entrer en vigueur en France au cours du premier semestre 2013. Ce projet de loi a été rendu possible grâce à l'initiative de la ministre française déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie.

Il convient désormais de mettre à profit les résultats déjà obtenus lors de l'Année européenne 2012 et de poursuivre les efforts en vue de promouvoir le vieillissement actif.

Pour ce faire, les États membres de l'UE, en coopération avec la Commission, ont élaboré les << Principes directeurs européens en matière de vieillissement actif et de solidarité intergénérationnelle >>, qui ont été adoptés par les ministres des Affaires sociales de l'Union européenne le 6 décembre 2012. Ces principes devraient servir de référence aux autorités nationales ou autres parties prenantes sur ce qui doit être mis en œuvre pour promouvoir le vieillissement actif et appliqué à la situation et aux enjeux particuliers.

L'Année européenne 2012 a également donné le jour à l'Indice de vieillissement actif (IVA), qui a été présenté pour la première fois à l'échelle européenne à l'occasion de la conférence de clôture à Nicosie. La Suède, la Finlande et le Danemark se classent aux premières places de l'Indice du vieillissement actif 2012, suivis par l'Irlande et le Royaume-Uni. L'Indice aidera les responsables politiques à identifier les enjeux et le potentiel inexploité des seniors et à superviser les avancées en matière de vieillissement actif. L'IVA a été élaboré dans le contexte d'un projet mené conjointement par la Commission européenne, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) et le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne.

Pour de plus amples informations :

Site web national pour l'Année: <http://www.social-sante.gouv.fr/vieillissement-actif,2230>

Site web officiel de l'Année: <http://europa.eu/ey2012/>

Principes directeurs européens en matière de vieillissement actif et de solidarité intergénérationnelle:

<http://europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?langId=en&catId=970&newsId=1743&furtherNews=yes>

Indice de vieillissement actif:

<http://europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?langId=en&catId=970&newsId=1749&furtherNews=yes>

Publications:

La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle:

<http://www.ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=8710&langId=en>

Brochure d'Eurostat - Vieillissement actif et solidarité intergénérationnelle - un portrait statistique de l'Union européenne en 2012:

<http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=KS-EP-11-001>

Comment promouvoir le vieillissement actif en Europe - Soutien de l'Union européenne aux acteurs locaux et régionaux:

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=7005&langId=en>

Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012:

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=6773&langId=en>

Contact presse:

Andrea Ricciarelli, ICWE GmbH

Tél. : +49 (0)30 310 18 18 43

Fax : +49 (0)30 324 98 33

andrea.ricciarelli@icwe.net